

[Detail Actualité](#)

29 janvier 2015 - 05 : 18



12/10/2012

## **Port de commerce : huit mois de travaux pour aménager le Parc à chaînes en vrai parking de 311 places**

Cadre de vie / Déplacements

**Après la création des 130 places de stationnement en zone bleue le long du quai de la Douane, au tour du Parc à chaînes de faire l'objet de travaux d'aménagement. Il s'agit en l'occurrence de réaménager le site afin de matérialiser 311 places de stationnement et d'alléger le trafic quai de la Douane.**

Les travaux de réaménagement du Parc à chaînes vont débuter le 15 octobre et durer environ huit mois. C'est long, mais l'objectif recherché par la collectivité s'intègre dans un programme plus global. Il s'agit en effet de reconfigurer la circulation et le stationnement dans un site de plus en plus prisé par les Brestois. Afin de fluidifier le stationnement quai de la Douane, 130 places en zone bleue ont déjà été matérialisées au sol. Seconde étape du plan : le Parc à chaînes où l'impact sur les habitudes des usagers va durer plusieurs mois (le chantier se scindera en cinq phases).

L'objectif recherché par la collectivité se résume en quelques mots : simplifier un stationnement un peu « bordélique » ! Après concertation avec les usagers du port (riverains, commerces, portuaires), il s'agit désormais de :

- Transformer la rue Jean-Marie Le Bris en voie à double sens afin de réduire le transit des bus et des poids lourds sur le quai de la Douane
- Aménager le Parc à chaînes afin de permettre le stationnement et les manifestations temporaires telles que les cirques, les concerts...

A terme, la capacité de stationnement du Parc à chaînes sera de 311 places dont six pour les personnes à mobilité réduite. Les places de stationnement seront traitées en enrobé. Un alignement d'arbres est prévu le long de la voie ferrée afin de mettre en valeur les rails qui ont dessiné l'implantation des bâtiments sur le port. Les travaux débuteront par la réfection du réseau d'adduction en eau potable du 15 octobre au 16

novembre 2012. Ensuite, de la mi-novembre à juin 2013 les travaux d'aménagement s'effectueront en cinq phases afin de conserver une partie de stationnement sur le Parc à chaînes. Pendant la durée des travaux, les utilisateurs et usagers du port de commerce pourront stationner sur l'îlot Bassam-Colonies et une partie de l'îlot Nielly. Le parking de l'ex-GPB (au rond-point Sémard) sera également ouvert au stationnement.

---

Plus d'infos sur les travaux